



Procès-verbal
de la séance du mardi 20 janvier 2020, 19h00,
à l'Hôtel de Ville, salle n° 6

Président :	M. Rivier	Etienne
Présent-e-s :	M. Casellini	Olivier
	M. Descoedres	Fabien
	Mme Fawer	Manon
	Mme Focking	Delphine
	Mme Fretz	Zabou
	M. Jouhaud	Pierre-Olivier
	M. Kamba	Lutete Jean
	M. Méry	Edouard
	Mme Murisier	Marie
	Mme Ramu	Agnieszka
	Mme Rentsch	Dora
	Mme Rufenacht	Nathalie
	Mme Rusterholz	Danielle
	Mme Schaeli	Ochelio
	Mme Simonin	Anne-Francine
	Mme Toumi	Béatrice
	M. Waser	Jonathan
Excusé-e-s :	M. Dragone	Umberto
	M. Halbritter	Christian
	Mme Rivier	Delphine
	M. Stergiou	Grégory
	Mme Trolliet	Stéphanie

Ordre du jour :

1. Liste de présence
2. Validation de l'ordre du jour
3. Présentation du PEDIBUS par M. Bolomey, responsable du Pédibus Vaud
4. Adoption du procès-verbal du 1^{er} octobre 2019 (PV joint)
5. Communications du président
6. Informations du quart des professionnels (directions et enseignant-e-s)
 - 6.1. *Etablissement primaire (EP)*
 - 6.2. *Etablissement primaire et secondaire (EPS)*
7. Informations de la DJEFS
8. Informations du quart parents
9. Informations du quart politique
10. Informations du quart société civile
11. Divers et propositions individuelles

1 Liste de présence

La liste est complétée en séance.

Le président salue l'arrivée de deux nouveaux membres, Mmes Toumi et Rusterholz, et effectue un tour de table afin que chacun-e puisse se présenter.

Il rappelle le rôle du CETV en mentionnant l'article 24 : « le Conseil d'établissement concourt à l'insertion des établissements dans la vie locale. Il appuie l'ensemble des établissements dans l'accomplissement de leur mission, en rapport avec la vie des établissements. »

Le Conseil est un lieu d'échanges dans le but de soutenir l'école et de permettre ainsi la meilleure évolution possible de l'élève tout au long de sa scolarité.

Mme Ramu demande de présenter le procès-verbal dans la foulée de la séance. Le président accepte de l'envoyer aux membres dans les 30 jours qui suivent.

2. Validation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est validé.

3. Présentation du PEDIBUS par M. Bolomey, responsable du Pédibus Vaud

Le président informe qu'une pétition a été déposée par des citoyens concernant des craintes ressenties en empruntant les passages piétons aux abords de la rue du Clos et de la rue des Chenevières (RC 780) : les feux au vert pour les piétons et vert avec un clignotant jaune pour les voitures perturbent. C'est dans ce cadre que Mme Gisler, responsable du Secteur éducation, a invité M. Bolomey à présenter son association. Pédibus pourrait être une réponse partielle aux pétitionnaires.

M. Bolomey présente l'association sous forme « PowerPoint » dont voici les points clés :

- un adulte accompagne six enfants sur le chemin de l'école ;
- l'accompagnement est prévu pour les jeunes jusqu'à l'âge de 8/9 ans ;
- les adultes accompagnants sont des parents ou grands-parents d'élèves ;
- Pédibus répond aux craintes des parents concernant les dangers de la route ;
- aller à pieds à l'école pour apprendre les bonnes règles de la circulation ;
- promouvoir le trajet à pieds pour la santé des enfants ;
- promouvoir le trajet à pieds pour limiter la pollution sur de petits trajets en voiture ;
- promouvoir la vie sociale du quartier, l'entraide des parents et le plaisir d'aller ensemble à l'école ;
- donner l'impulsion aux parents à installer une ligne Pédibus ;
- mise à disposition du matériel.

Actuellement, seules deux lignes veveysannes sont annoncées sur le site de Pédibus Vaud ce qui est peu en rapport avec d'autres villes vaudoises de la même importance. Il s'agit d'encourager les parents à s'intéresser et s'associer pour réaliser le projet.

Pour poursuivre l'action de sensibilisation auprès des parents, le Secteur éducation de la DJEFS et l'Agenda 21 en collaboration avec M. Bolomey proposent une exposition itinérante de photos d'enfants sur les lignes Pédibus réalisée en 2019. Elle sera présentée durant la période du 18 mai au 3 juin 2020, vraisemblablement sur la Place de l'Hôtel de Ville. L'exposition itinérante s'est déjà déplacée dans une dizaine de villes du Canton. De plus, une présentation lors de la séance aux parents des futurs élèves se tiendra le 3 mars, en accord avec la direction de l'EP.

Sur proposition de Mme Gisler, Pédibus pourrait également tenir un stand le 26 juin lors de la Fête des écoles afin de toucher un maximum de parents.

M. Bolomey invite les personnes intéressées à consulter le site www.pedibus.ch. Il précise que le service Pedibus est gratuit ainsi que son assurance RC.

4. Adoption du procès-verbal du 1^{er} octobre 2019

Le procès-verbal est validé après les modifications suivantes :

- Page 2 dernier §, « world café » au lieu de « work café » ;
- page 3, 3^e §, ajout de la phrase « il y a tout de même certaines classes de 5/6^e années avec 20-21 élèves ;
- page 3, 3^e §, années scolaires 2015-2016 au lieu de 2018-2019 ;
- page 4, avant-dernier §, « Jura » au lieu de « La Cheneau » ;
- page 5, « VIFF » au lieu de « WIFF »

5. Communications du président

Le président informe les membres que le budget 2020 passera de Fr. 5'000.00 à Fr. 2'000.00 (compte 503.3170 « Frais d'organisation de conférences »).

6. Informations du quart des professionnels

6.1. Etablissement primaire (EP)

Monsieur Descoedres transmet les informations suivantes :

- Les journées à ski aux Pléiades ont pu commencer cette semaine.
- Le spectacle du Chœur des écoles du primaire se déroulera le 7 juin prochain au théâtre « Le Reflet ».
- Le directeur relève l'excellente collaboration avec le Bureau de l'intégration pour la sortie du papillon en vue de la séance des parents des futurs 1P au mois de mars.

Mme Murisier relève les projets passés et futurs suivants :

- La Fête des écoles 2019 s'est déroulée de manière différente en raison de la Fête des Vignerons. Dans les collèges de la Veveyse et des Crosets les élèves ont été mélangés pour différentes activités telles que bricolages, cuisine, contes, chant multilingue, etc. dans le but d'apprendre à mieux se connaître. L'expérience fut très positive.
- Un projet de danse (LUMEN) regroupant six classes enfantines, financé notamment par le Secteur éducation, est prévu ainsi qu'une flash mob sur un lieu de la ville encore à définir.
- Comme chaque année en cette saison, le jardin en permaculture situé à côté du collège de Charmontey, est en préparation.

Le président revient sur le chant multilingue et invite Mme Murisier à contacter les organisateurs de la 50^e édition de la Fête multiculturelle qui pourraient être intéressés par un tel chant.

Mme Ramu demande des informations sur les JOJ (Jeux olympiques de la Jeunesse). Elle a constaté que certains enfants n'ont pas pu y participer. M. Descoedres répond qu'il a bien encouragé et transmis la marche à suivre au corps enseignant mais précise que c'est sur la base du volontariat que l'inscription pour les différentes activités s'effectuait. Mme Simonin ajoute que l'inscription relevait du parcours du combattant.

6.2. Etablissement primaire et secondaire (EPS)

Madame Fretz transmet les informations suivantes :

- Les transports ont été gratuits pour les élèves se rendant aux JOJ mais étaient compliqués. Au vu de ces difficultés, certain-e-s enseignant-e-s y ont renoncé. Ceux qui ont pu participer étaient toutefois enchantés. Il semblerait que l'organisation des JOJ ait été victime de son succès.
- La directrice revient sur l'information transmise préalablement aux membres concernant la consolidation de la LEO. Les points essentiels concernent les groupes de disciplines qui touchent principalement les grands élèves. Le CETV a été convié à se positionner sur cette consolidation. Mme Fretz précise que tous ces points relèvent d'un choix de société, l'importance de la sélection des disciplines à enseigner aux élèves. Le président ouvre la discussion. Un sondage est libre d'accès sur internet et chacun-e est invité-e à le compléter. L'idée est de savoir si on peut déjà changer les choses pour la prochaine rentrée scolaire. La question sur l'opportunité des devoirs à domicile est également évoquée. Cette démarche est à l'origine de la question « pourquoi un élève est en échec ? ».
- Le concert du Chœur des écoles du secondaire se déroulera sous la forme d'une comédie musicale, le 7 juin, au théâtre « Le Reflet ».

- Des bus VMCV circulent avec l'affiche de la chorale « Tous en chœur » customisée par Zep. Le 22 mars, 40 élèves du primaire et secondaire chanteront Jean-Jacques Goldman à l'Auditorium Strawinski de Montreux.
- Le 24 mars, une conférence sur la méthode de « la préoccupation partagée » (harcèlement en milieu scolaire) sera présentée par M. Perret, délégué cantonal, à l'aula du Clos et pour tous les parents veveysans. Cette conférence sera suivie d'une discussion publique. Une information officielle sera transmise par les établissements à tous les parents.
- Mme Fretz invite chacun-e. le 5 mars à 18h à la cafétéria du Collège Jean Kratzer pour célébrer la première année de participation des élèves au programme LIFT. Le but est de féliciter les élèves et entreprises partenaires.

7. Informations de la DJEFS

Madame Fawer transmet les informations suivantes :

- Secteur éducation :
 - Le TF n'a pas encore statué sur l'avenir du collège de Gilamont.
 - Les rénovations du Collège des Galeries du Rivage sont reportées en raison du manque de locaux de transition, notamment pour la salle de sport.
 - Le départ des cars pour les camps est déplacé à la Rue du Clos, au niveau du bâtiment du Panorama avec un lieu d'attente pour les enfants et leurs parents dans le parc du Panorama. Les déplacements se font dorénavant en car et non plus en train suite à la suppression de la ligne du GoldenPass Vevey-Chamby-Château-d'Oex. L'entreprise Gander assure les trajets.
 - Le projet de rénovations des préaux scolaires est reporté en raison avec la priorisation d'autres projets.
 - La Fête des écoles 2020 devrait se dérouler avec un cortège comme en 2018, sous réserve des décisions de l'Etablissement primaire.
 - Le Chalet La Cheneau devrait subir d'importantes rénovations dès août 2021 si le Conseil communal valide le projet. D'ici là, les camps scolaires continuent sur le même site.
- Secteur Famille :
 - A la rentrée scolaire 2020-2021, les écoliers de 1-2H, actuellement accueillis à la garderie-UAP Les Marionnettes, seront déplacés à la Campanule, avec la même équipe d'encadrement. Les places de garderies actuellement à La Campanule seront déplacées aux Marionnettes.
 - Un groupe auquel Mme Fawer participe sous la responsabilité de la FAJE (Fondation pour l'accueil de jour des enfants) travaille sur l'encadrement à midi des enfants de la 7 et 8 P. Un tel accueil devrait être mis en place à Vevey pour la rentrée scolaire prochaine. Les besoins doivent encore être évalués par le Secteur famille.
 - Le projet de production internalisé des repas pour tous les enfants des UAP par les cuisines des garderies de la Ville est reporté. La collaboration avec la Fondation Beau Séjour est ainsi reconduite.
- Secteur Sports :
 - Depuis 2018 l'offre « Sports pour tous » avec des activités sportives gratuites pendant la période froide le dimanche en particulier continue d'avoir du succès.
- Secteur Jeunesse :
 - Les animations dans les différents quartiers de la ville continuent. Dernièrement, une animation d'hiver s'est tenue sur la place de l'Hôtel-de-Ville et dans le quartier de Charmontey.

8. Informations du quart parents

Les membres transmettent les informations suivantes :

- Une circulaire de l'EPS aux parents concernant une sortie scolaire proposait aux enfants d'emmener leur tablette ou portable afin de s'occuper durant le trajet en train. Cette proposition a interpellé certains parents car en contradiction avec les directives scolaires cantonales interdisant les portables durant le temps scolaire. Mme Fretz répond que les directives cantonales sont claires. Elle offre deux possibilités au quart parents, celle d'écrire à l'établissement en vue d'une réponse officielle ou celle de se renseigner afin de savoir de quelle classe il s'agit pour que la direction puisse convoquer l'enseignant-e. On part

du principe que l'enseignant-e concerné-e souhaitait que le transport se déroule dans les meilleures conditions possibles.

- Quelle forme prendra la Fête des écoles cet été ? Mme Fawer répond qu'une première séance de coordination aura lieu la semaine prochaine.
- Mme Focking remercie pour la réparation des feux de signalisation routière devant le collège des Crossets. Elle soulève la question des barrières métalliques à la sortie de la cour du collège des Crossets et devant le passage pour piétons. En effet, lorsque les nombreux enfants arrivent à l'école, un engorgement se forme au passage des barrières. Elle précise que durant les travaux de rénovations, les barrières ont été enlevées et tout se passait bien. M. Rivier prend note. La remarque sera transmise au service communal concerné.

Hors séance : Mme Gisler a contacté le service concerné (DAIE) qui a pris note de la remarque et qui va étudier les possibilités d'une amélioration (selon courriel M. Girod du 05.02.2020.)

9. Information du quart politique

Aucune information n'est transmise.

10. Information du quart société civile

- M. Waser recommande la présentation, ce samedi, de la projection au cinéma Astor du film « Le Cercle des petits philosophes. »
- M. Méry transmet l'inquiétude de certains parents au sujet de ventes de stupéfiants devant la gare de Vevey. M. Rivier répond qu'une séance est prévue pour évoquer ce problème qui concerne plusieurs services communaux et cantonaux. Il ajoute qu'il s'agit malheureusement d'un problème de société dont la Municipalité s'inquiète. Il invite chacun, qui observerait un acte illicite, de ne pas intervenir directement.

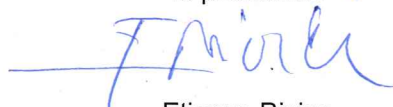
11. Divers et propositions individuelles

- M. Méry revient sur la dangerosité des passages piétons devant les écoles et demande si des policiers pourraient être placés devant les écoles pour surveiller et amender en cas de délit. Une nouvelle discussion s'ensuit sur la possibilité de rendre plus visibles les enfants avec des baudriers, des lumières réfléchissantes ou un uniforme.

Prochaine séance prévue le lundi 30 mars 2020 avec les délégations des élèves à 18h30.

Monsieur Rivier remercie l'assemblée pour sa participation et lève la séance à 21h20.

le président :



Etienne Rivier

la secrétaire :



Chantal Mercier